



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFOS AVRIL 2009

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

La saison est commencée et le Bureau de l'AMP s'est réuni pour la première fois le 4 avril dernier. Cette réunion de Bureau a été l'occasion de faire le point sur les animations que nous vous proposerons durant toute la saison. Elles sont nombreuses et de thèmes variés.

Hormis les petits réglages propres à chaque manifestation, vous remarquerez à la lecture du compte rendu de cette réunion quelques points essentiels :

La réunion sécurité se déroulera sur une seule journée et sera organisée avec les Pompiers, les CRS et le CNT. avec comme de coutume l'apéro barbecue.

La cérémonie des disparus en mer verra son déroulement légèrement modifié.

Afin de ne pas être soumis aux aléas de la météo qui souvent vers le 15 août nous donnent une mer peu clémente, la cérémonie se déroulera au bout de l'embarcadère en présence des autorités, de la SNSM, des pompiers et CRS, des avions de l'aéro club. Avant de se retrouver pour les remerciements et le pot de l'amitié nous aurons le plaisir d'écouter une chorale de chants marins.

Je vous rappelle que notre ami Jean Pierre Guitton a besoin des membres de Maupas Plaisanciers pour assurer la sécurité en mer des courses que le CNT organise durant toute la saison.

En particulier il a besoin d'une aide accrue le dimanche 7 juin prochain pour assurer la sécurité de la course de paddleboard La Tranche – Ile de Ré – La Tranche.

Je vous remercie de prendre contact avec Jean Claude Porcher qui se chargera de remettre la liste des participants à Jean Pierre Guitton.

LE MOT DU VICE PRESIDENT

Le dimanche 5 avril, jour des Rameaux, le vent était positionné OUEST. Est-ce de bonne augure comme le dit l'adage ?

L'activité reprend vie dans l'Anse du Maupas. Une trentaine de bateaux est à l'eau et chasse les miasmes de l'hiver. les tranchées (eau, électricité, tout à l'égout) arrivent dans leur phase finale. restera l'aménagement des barrières, de la capitainerie, des lampadaires et du marquage au sol.

Accident de pêche au filet à La Tranche au large des bouchots qui se termine bien pour le pêcheur mais mal pour le bateau. En allant mettre ou retirer son filet, le plaisancier sentait que son bateau avait un comportement lourd et bizarre. En s'affairant sur un coté, le bateau a chaviré. Cause ?? de l'eau dans la double coque. Heureusement le jeune plaisancier en combinaison et excellent nageur a pu regagner la côte. Le bateau, chaviré fut ramené à la côte par les pompiers.

Redoublez de prudence, mettez vos gilets de sauvetage, vérifiez que le bouchon de vidange double coque soit bien vissé. Soyez très exigeant dans la préparation de votre bateau car les éléments ont toujours le dessus.

LE MOT DU SECRETAIRE

Le matériel de sécurité

Bien sur, tous les pêcheurs plaisanciers connaissent la liste des équipements de sécurité obligatoires à bord de leur bateau en fonction de la catégorie de navigation et je n'en ferai pas la liste exhaustive car pour la plupart de nos adhérents la zone de navigation se situe entre 5 et 6 miles d'un abri.

Par contre il faut impérativement vérifier chaque année tout le matériel :

Les fusées,

Les extincteurs,

Les gilets gonflables par capsule qu'ils soient automatiques ou manuels dont la date de péremption figure sur l'engin.

Il ne faut pas oublier de vérifier :

Les piles de la bouée à retournement,

La qualité du bout de l'ancre en s'assurant que le montage de l'ancre permettra de ne pas rester accroché au fond (système avec bouée en rappel au pied de l'ancre)

La pharmacie,

Le bon fonctionnement des appareils électroniques (sondeur, GPS traceur, VHF etc...).

Et parfois retrouver :

Les papiers du bateau

Le permis de navigation

Les papiers et la licence pour la VHF.

Vérifier aussi tous les gilets de sauvetage et s'assurer à chaque sortie que l'on a le nombre correspondant à celui des passagers à la bonne taille (particulièrement pour les enfants).

Ne pas oublier que le chef de bord est le seul responsable de la sécurité de ses passagers et qu'il doit mettre en œuvre les matériels et faire appliquer les consignes élémentaires de sécurité pour lui et chacun de ses passagers.

Au delà des équipements obligatoires à chaque sortie il ne faut pas oublier :

De vérifier le niveau de carburant (il est prudent d'avoir toujours une réserve de 10 l dans la cale en cas de besoin).

De prendre connaissance de la météo (il vaut mieux différer une sortie que de prendre des risques).

De prévenir un proche de l'heure prévue de retour.

Le dernier conseil est de respecter les limitations de vitesse à l'approche de la zone portuaire ou de mouillage et aussi d'être extrêmement vigilant quand on pêche aux abords des déferlantes particulièrement à la pointe du grouin du cou

Pour la sécurité des navires au mouillage :

Il est important de vérifier au début de la saison et en cours de saison, la qualité de l'amarrage.

Bien sûr quand on regarde les différents systèmes utilisés, chacun a sa recette.

Bien choisir le diamètre de ses bouts en fonction de la taille de son bateau (demander au professionnel)

3 bouts semblent raisonnables avec un pour l'anneau d'étrave et les 2 autres sur les daviers de chaque côté du bateau.

Changer avant qu'elles ne soient usées les manilles et les mettre en inox.

Vérifier les maillons de la chaîne d'ancrage car certains sont usés par le frottement (certains de nos adhérents ont 2 chaînes).

Pour les novices en la matière, demandez à ceux qui ont eu la malchance de retrouver leur bateau sur le sable un matin et qui ensuite on mis la ceinture et les bretelles pour éviter un nouveau désagrément qui coûte de l'argent et aussi l'immobilisation du bateau pendant la saison.

Pour la sécurité sur les annexes

Je vous rappelle qu'il est impératif que chaque passager soit porteur d'un gilet de sauvetage entre la plage et son navire.

Au point de vue réglementation l'annexe doit être immatriculée comme son navire principal avec AXE en préfixe.

Les lettres et chiffres doivent faire 10cm de hauteur.

**Sur ces rappels élémentaires non exhaustifs,
nos adhérents pourront rajouter toute leur expérience.**

LE MOT d'Alain BRAUD

Ce matin "coup de blues", vite les webcams pour se remettre en forme. Aaaahh, ça va mieux, déjà une bonne trentaine de bateaux au mouillage, surtout des pêcheurs. Cela me fait penser qu'il serait peut-être temps de s'occuper du concours de pêche, allez savoir pourquoi ? Remplacer Bernard ROUSSEAU pour l'organisation du concours est un grand honneur mais faire aussi bien que lui m'angoisse un peu, voire beaucoup !!!

Je sais que je pourrai compter sur l'aide de quelques uns d'entre nous.

Quelques pré-détails sur son déroulement :

- Vendredi 24 à 18h00, briefing sur le parking réservé aux possesseurs d'un mouillage.
- Samedi 25 Juillet 2009 à 7h00 remise du matériel, 7h15 départ, début du concours 7h45 fin 11h15, début de la pesée 12h00, résultats et remise des prix 13h00. L'année passée, nous étions 17 bateaux. J'espère que nous serons plus nombreux cette année. Comme l'an passé le coût par bateau sera de vingt Euro (2 personnes par bateau) à cet effet, vous trouverez joint à cette info un bulletin d'inscription à retourner à l'adresse indiquée ou à déposer à la permanence du Samedi matin avant le 30 Juin 2009. Ce concours n'est pas réservé exclusivement aux membres de l'AMP. Si vous avez dans votre entourage des pêcheurs, je vous encourage à les motiver pour qu'ils participent comme équipier et découvrent ainsi en participant aux festivités qui suivront, organisées par nos amis Bernard et Guy.

Venez nombreux, amicales salutations.

LE MOT DE Christian DANIGO

Coordonnées des postes de secours CRS

Porte des Iles	02.51.30.32.93
La Terrière	02.51.30.31.72
La Grière	02.51.30.30.61
La Marine	02.51.27.70.61
Corps de Garde	02.51.27.72.30
Les Généralles	02.51.30.32.60
Sainte Anne	02.51.30.33.80
Belvédère	02.51.30.30.01 (Grande plage)

Responsables Capitainerie 06 14 91 51 71

Christophe BESSIERE

Hervé GAUTRONNEAU

Pascal ETIENNE (juillet et aout)

POMPIERS 18

LE MOT DE SYLVIE

L'association compte à ce jour 113 adhérents.

2 ont démissionné ; l'un a vendu son bateau et ne pratique plus la plaisance, l'autre a mis son bateau à Bourgenay. Nous comptons 6 nouveaux adhérents pour 2009.

64 sont à jour de leur cotisation. Merci de m'adresser votre règlement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait. Les chèques de cotisation vont être remis en banque ces jours-ci. J'ai adressé à tous les membres qui ont réglé leur cotisation le reçu fiscal pour les impôts 2010 ainsi que le timbre fédéral 2009. Me prévenir au cas où vous ne l'auriez pas reçu.

Avec cette info, nous vous joignons le bulletin d'inscription aux diverses manifestations qui sont suivies d'un repas. Il serait souhaitable de nous le retourner rempli en début de saison, accompagné de votre règlement par chèque de préférence. En cas d'annulation, nous vous demandons de nous prévenir une semaine avant la manifestation, pour un meilleur suivi de nos commandes auprès de SUPER U et autres fournisseurs et nous ne manquerons pas de vous établir un chèque de remboursement.

Nous vous rappelons que le site est régulièrement mis à jour par notre ami José, la fiche signalétique y figure ainsi que toutes les infos, et nous constatons que de nouveaux adhérents se sont inscrits directement sur le site. Pensez à compiler les petites annonces.